

REP PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU SECTEUR DU BÂTIMENT

MISE EN PLACE DE LA FILIÈRE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2023

1.

Que dit la loi ?

La loi AGECE, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, a créé la filière REP (filière à « Responsabilité Élargie du Producteur ») pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment.

Ce dispositif, ayant notamment pour objectif de pourvoir à la collecte gratuite et au traitement des déchets, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023, rendant obligatoire l'adhésion des producteurs de produits et matériaux de construction à un éco-organisme agréé par l'Etat.

À COMPTER DU 1^{ER} MAI 2023

Côté producteurs :

A compter du 1^{er} mai 2023, tous les producteurs de Produits et Matériaux de Construction verseront une éco-participation à un éco-organisme pour chaque produit mis sur le marché.

Son montant est directement lié au type de produit et défini sur le barème établi par l'éco-organisme retenu.

Côté clients :

Cette éco-participation vous sera facturée à l'identique, en sus du prix de vente des produits. MALERBA ayant choisi d'adhérer à « Ecomaison », tous nos produits mis sur le marché et facturés à compter du 1^{er} mai 2023 intégreront l'éco-participation selon le barème Ecomaison suivant :

 **CONSULTER LE
BARÈME ECOMAISON**
(se référer à la page 12)

**VOIR LA SYNTHÈSE
MALERBA**



EN PRATIQUE

3.

Comment se présenteront nos factures ?

Nos factures comprendront donc à partir du 1^{er} mai, une ligne additionnelle pour chaque produit, mentionnant le montant de l'éco-participation, ainsi qu'un récapitulatif de son montant total hors taxe en pied de facture.

Avez-vous le droit de répercuter ces éco-participations ?

Nous vous recommandons de répercuter à l'identique les éco-participations à vos clients et ce, de façon visible, considérant cette pratique vertueuse et transparente sur la part dédiée à la gestion des déchets de fin de vie des produits. Néanmoins, vous n'avez pas d'obligation de faire figurer le détail du montant des contributions payées sur les fournitures.

Et si vous fabriquez vos propres produits ?

Nous tenons à vous rappeler que vous pouvez être directement concernés par les obligations liées à cette filière REP, qui s'appliquent à tout producteur, fabricant et mettant sur le marché un produit de construction (huisserie, vantail, bloc-gaine, trappe...etc.).

SYNTHÈSE TARIFS ECOMAISON APPLICABLES - ANNÉE 2023

CATÉGORIE PRODUIT	CARACTÉRISTIQUES	TARIF € HT
Huisserie Bois	Huisserie bois (bois, dérivés de bois > 50%)	0,08
Huisserie métal	Huisserie métallique (métal > 50%)	0,04
Porte vantail alvéolaire	Porte bois (alvéolaire) - 1 vantail	0,13
Porte vantail bois	Porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 1 vantail	0,36
Porte vantail métal	Porte métallique habitat / PMT / PMIS (métal > 50%) - 1 vantail	0,13
Porte vantail vitré	Produit vitré (verre > 50%) - porte 1 vantail, châssis vitré ou cloison vitrée	0,38
Porte double vantail alvéolaire	Porte bois (alvéolaire) - 2 vantaux	0,26
Porte double vantail bois	Porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 2 vantaux	0,72
Porte double vantail métal	Porte métallique habitat / PMT / PMIS (métal > 50%) - 2 vantaux	0,26
Porte double vantail vitré	Porte vitrée (verre > 50%) - 2 vantaux	0,76
Bloc-porte alvéolaire huisserie métal	Bloc-porte bois (alvéolaire) - 1 vantail sur huisserie métal	0,17
Bloc-porte alvéolaire huisserie bois	Bloc-porte bois (alvéolaire) - 1 vantail sur huisserie bois	0,21
Bloc-porte bois huisserie métal	Bloc-porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 1 vantail sur huisserie métal	0,40
Bloc-porte bois huisserie bois	Bloc-porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 1 vantail sur huisserie bois	0,44
Bloc-porte métal huisserie métal	Bloc-porte métallique habitat / PMT / PMIS (métal > 50%) - 1 vantail sur huisserie métal	0,17
Bloc-porte métal huisserie bois	Bloc-porte métallique habitat (métal > 50%) - 1 vantail sur huisserie bois	0,21
Bloc-porte vitré huisserie métal	Bloc-porte vitré (verre > 50%) - 1 vantail sur huisserie métal	0,42
Bloc-porte vitré huisserie bois	Bloc-porte vitré (verre > 50%) - 1 vantail sur huisserie bois	0,46
Bloc-porte double alvéolaire huisserie métal	Bloc-porte bois (alvéolaire) - 2 vantaux sur huisserie métal	0,30
Bloc-porte double alvéolaire huisserie bois	Bloc-porte bois (alvéolaire) - 2 vantaux sur huisserie bois	0,34
Bloc-porte double bois huisserie métal	Bloc-porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 2 vantaux sur huisserie métal	0,76
Bloc-porte double bois huisserie bois	Bloc-porte bois (bois, dérivés de bois > 50%) - 2 vantaux sur huisserie bois	0,80
Bloc-porte double métal huisserie métal	Bloc-porte métallique habitat / PMT / PMIS (métal > 50%) - 2 vantaux sur huisserie métal	0,30
Bloc-porte double métal huisserie bois	Bloc-porte métallique (métal > 50%) - 2 vantaux sur huisserie bois	0,34
Bloc-porte double vitré huisserie bois	Bloc- porte vitré (verre > 50%) - 2 vantaux sur huisserie bois	0,84
Portes industrielles (intérieures, coulissantes..)	Portes Industrielles (métal > 50% et autres matériaux) - Grandes dimensions et Coulissantes	0,49
Bloc-trappe métal	Bloc-trappe métallique (métal > 50%)	0,01
Bloc-trappe bois	Bloc-trappe bois (bois, dérivés de bois > 90%)	0,05